

sible, se laissèrent imposer un chef qu'ils n'avaient pas élu.

Le nouvel abbé était le cardinal Adrien Gouffier de Boissy, grand aumônier de France, évêque de Coutance et chambellan du roi. Il prit possession de son abbaye le 7 avril 1519, -mais ne la garda pas longtemps, car au mois de septembre de la même année, il la résigna à François de Tournon, archevêque d'Embrun, qui devint cardinal et occupa le siège de Lyon.

François de Tournon sépara la mense abbatiale de la mense conventuelle, fixa à quatre-vingt-dix le nombre des religieux et fit approuver ces innovations par le pape Paul IV, en 1555.

Après s'être attribué les bénéfices les plus riches, les églises les mieux rentées de son monastère, il fonda, dans la ville de Tournon, un collège pour *les Pères jésuites*, et il dota ce collège avec les prieurés de la Roche-paulle, d'Andance, de Saint-Sauveur, de Pranles et de Meyras.

Ainsi, non contents d'arracher aux vieilles abbayes leur prestige et leur indépendance, les prieurs commendataires leur enlevaient encore leurs richesses et leurs biens. Brisant sans souci les antiques liens du passé, foulant aux pieds tous souvenirs et tout respect des traditions ; ils ne craignaient pas d'enfreindre les volontés des donateurs d'autrefois, en détournant les fondations de leurs affectations spéciales. A la vérité, François de Tournon crut remplacer ce qu'il prenait à la Chaise-Dieu en donnant à son église de splendides ornements, de précieux vases sacrés. De plus, il imposa aux jésuites la condition d'entretenir dans leur collège quatre moines profès de l'abbaye de Saint-Robert; mais ces compensations étaient bien faibles et bien insuffisantes, elles n'é-